RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AR Prefecture
DÉPARTEMENT
046-214600017-20260709-2026_58-DE
Reçu le 23/07/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	14
• votants	15
• absents	1
• exclus	

De la commune d'Albas — DELIBERATION N°2026-58

Séance du 09 juillet 2026 — à 20 heures 30

Date de convocation : 03 juillet 2026

Date d'affichage : 03 juillet 2026

Objet

Désignation d'un correspondant Défense.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. Nom : ALAUX
Prénom : Jean-Pierre

Étaient présents :

Mmes Mie BEAUVILLAIN, Noémie BOUYEUX, Marie-France QUEBRIAC, Melha MAMMERI, Catherine PREVOT, Pauline ROBEDAT, Jolanda VAN DE LAAR.

MM. Jean-Pierre ALAUX, Jérôme COUTURE, Lionel CURT, Marc DECOUDIN, Dominique FLERON, Didier GUYOT, Daniel ROUDIERE.

Représentés :

Laura HESLENFELD a donné pouvoir à Melha MAMMERI.

Secrétaire de séance :

Mme Nom : MAMMERI
Prénom : Melha

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, conformément aux orientations du ministère des Armées, chaque commune est invitée à désigner un correspondant Défense parmi les membres du Conseil municipal.

Le correspondant Défense est l'interlocuteur privilégié des autorités militaires et des services de l'État pour les questions relatives à la défense nationale. Il participe notamment à la diffusion de l'esprit de défense, à l'information sur le parcours citoyen, au devoir de mémoire, ainsi qu'à la sensibilisation des jeunes aux enjeux de la défense et de la citoyenneté.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner Mme Cathy PREVOT, conseillerère municipale, pour exercer les fonctions de correspondant Défense.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- désigne Mme Cathy PREVOT en qualité de correspondant Défense de

AR Prefecture
046-214600017-20260709-2026_58-DE
Reçu le 23/07/2026

la commune ;

- autorise Monsieur le Maire à transmettre cette désignation aux services de l'Etat et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

De Cahors

le

Publié ou notifié le

Fait à Albas

Le 21 juillet 2026

Le Maire

MAIRIE D'ALBAS
46140 (LOT)